



ACTUARIELLES

La couverture de l'arrêt de travail se dégrade mais reste prioritaire

Quelles sont les incidences du décret sur la réforme des IJSS ?

Pour le salarié ?

Pour l'employeur ?

Pour l'organisme assureur ?

Cas pratique : les impacts des évolutions réglementaires pour chaque acteur

Outil offert : estimation des impacts individuels et collectifs

Les autres facteurs de dérive sont nombreux

La fréquence d'arrêt de travail augmente

La réforme des retraites

L'évolution du passage d'incapacité à invalidité

Les conséquences du décret sur l'invalidité de 2023

La volatilité des taux d'intérêt

L'impact de l'inflation sur les revalorisations

Cas pratique : tarifons ensemble l'arrêt de travail

Cas pratique : les taux financiers bas dégradent la prévoyance

Cas pratique : l'âge actuariel dégrade les comptes

Cas pratique : quid des futurs équilibres entre l'arrêt de travail et le décès ?

Quiz : arbitrage sur l'allocation stratégique des budgets dédiés à la PSC

Les impacts réglementaires sont à prendre en compte

Comment interpréter l'article 2 de la loi Evin pour les salariés ?

Pourquoi l'article 3 s'applique aux agents de la fonction publique ?

Faudrait-il envisager de nouveaux articles 7-2 et 7-3 ?

Quels sont les aspects techniques relatifs à la proposition de loi du 3 février 2025 ?

Cas pratique : la lecture actuarielle de la loi Evin et des provisions

Cas pratique : comprendre et justifier les provisions et les revalorisations

Cas pratique : visualiser les passifs en arrêt de travail pour mieux les justifier

Outil fourni : estimation des provisions simples, des revalorisations et des passifs

Les solutions et alternatives sont dans les cahiers des charges

Les définitions contractuelles déterminent le maintien du salaire net

La subrogation impacte le maintien complémentaire

L'impact de la franchise sur les équilibres techniques

Le mécanisme des revalorisations en fonction des taux d'intérêt

Cas pratique : quelle reconstruction pour les cahiers des charges ?

Cas pratique : la retraite progressive est un frein à la dérive

Cas pratique : quel maintien de salaire ? quelle franchise à envisager ?

Cas pratique : les différents maintiens du salaire net

26 mars 2025

Paris

Horaires : 9h30 à 17h30

Animation



Anne MARION

Actuaire, Présidente et Fondatrice du cabinet Actuarielles

Elle a 30 ans d'expérience en actuariat. Elle a également une forte expérience de formatrice et est reconnue pour sa pédagogie sur des sujets techniques et actuariels



Luka DEBATISTA

Actuaire

Actuaire de l'Institut des Actuaire. Il accompagne les entreprises sur la mise en place, le suivi et l'optimisation des régimes de protection sociale collectifs. Il a également la charge de l'animation de formations sur les thèmes liés à la complémentaire santé et à la prévoyance.

Informations diverses à la formation



Prérequis

Aucun prérequis



Moyens pédagogiques et techniques

Formation alternant théorie et pratique
Méthode active de formation basée sur des cas réels



Livrables

Outils de visualisation des données
Support de formation
Bibliographie



Public

Toutes les personnes du monde des assurances de personnes



Tarifs

1 400 € T.T.C par participant



Contact pédagogique

Anne MARION
mathieu.trivery@actuarielles.com

Luka DEBATISTA
Luka.debatista@actuarielles.com



Contact administratif et financier

Emilie PEYRIEUX – emilie.peyrieux@actuarielles.com



Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour les possibilités et les modalités de mise en œuvre



Objectifs pédagogiques

Comprendre l'arrêt de travail complémentaire
Connaître les évolutions de la PSC



Objectifs opérationnels

Revenir sur les aspects réglementaires de la PSC
Comprendre les effets des dernières évolutions



Durée

7 heures et 30 minutes
1 jour en présentiel + 1h de visioconférence



Suivi de l'exécution et évaluation

Évaluation des niveaux en début de formation avec des questions/réponses
Évaluation de satisfaction de fin de formation
Évaluation des acquis par QCM
Attestation de réalisation de la formation



Modalités et délai d'accès

Les informations de modalités et délais d'accès additionnels seront transmis une semaine avant la réalisation de la formation fixée au 26 mars 2025

N'hésitez pas à nous contacter afin d'avoir tous les renseignements nécessaires pour la mise en place de la formation (délais, inscription, etc.)



Informations clés

99% de nos clients recommandent nos formations
Nos clients attribuent la note de 8,82/10 pour la qualité de la pédagogie utilisée



Informations organisme de formation

Raison sociale : A C T U A R I E L L E S
Adresse siège sociale : 14 rue René Leynaud 69001 LYON
Numéro de formateur : 82 69 09 249 69 Rhône Alpes
Exonération de TVA sur les formations
Certification Qualiopi au titre des catégories d'actions
« actions de formations » - Certificat B02187

Bulletin d'inscription

**L'arrêt de travail dérive mais sa couverture
reste prioritaire**

**26 mars 2025
09h30 à 17h30**

Mme M.

Nom :
Prénom :
Fonction :
Société :
Adresse :
Téléphone :
Mail :


Nom et adresse du responsable pour la facturation :

.....
.....
.....

Frais de participation : 1 400 € T.T.C. – Repas et pauses compris
Bulletin à renvoyer à emilie.peyrieux@actuarielles.com
Exonération de T.V.A sur les formations
A régler lors de l'inscription, par chèque ou par virement bancaire.

Fait à le

Signature et cachet de l'entreprise

 Informations organisme de formation

Raison sociale : A C T U A R I E L L E S
Adresse siège sociale : 14 rue René Leynaud 69001 LYON
Numéro de formateur : 82 69 09 249 69 Rhône Alpes
Exonération de TVA sur les formations
Certification Qualiopi au titre des catégories d'actions
« actions de formations » - Certificat B02187